



COMMUNE DE ST JEAN D'ARVES  
La Tour  
73530 St Jean d'Arves  
- Savoie -  
Tél. : 04.79.59.72.64  
Fax : 04.79.59.75.53  
[mairie.sjeandarves@wanadoo.fr](mailto:mairie.sjeandarves@wanadoo.fr)



Dimensions réelles 40 cm x 30 cm

## Mise en place de l'adressage

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'installation des plaques de rue et des plaques de numérotation des bâtiments se déroulera en avril et mai 2021. Ce projet, lancé en 2019, aboutit donc pour optimiser la localisation de votre propriété foncière bâtie.

Selon les services de La Poste, chaque année, ce sont 400 millions de colis qui ne parviennent pas à leurs destinataires de France métropolitaine faute d'adresse correctement libellée et suffisamment précise. De même, la confédération des services de messagerie estime à 300 millions les colis liés au e-commerce qui ne parviennent pas à leurs destinataires.

De même, la dénomination des voies et la numérotation des maisons doit fiabiliser l'accès des secours, des services à la personne, la géolocalisation de vos logements et des bâtis à vocation touristique ...

Afin que chacun puisse conserver son identité, nous avons choisi de prioriser les noms des hameaux et des lieux-dits dans la dénomination des voiries. La numérotation des maisons repose, quant à elle, sur le système métrique.

Vos adresses seront donc désormais sous la forme :

Monsieur ALAIN DUPONT  
645. route des Chambons  
73530 Saint Jean d'Arves

ou

Madame SYLVIE DURAND  
28, place de La Chal  
73530 Saint Jean d'Arves

Sur le terrain, outre les « plaques de rues » essentiellement fixées sur les poteaux déjà existants de signalétique de police chaque maison recevra :

- Une **plaque émaillée** de couleur marron, police beige 6 x 4 cm percée de 2 trous  
**A installer sur le périmètre de votre porte d'entrée,**
- un **autocollant** strictement identique à la plaque émaillée,  
**A coller sur votre boîte aux lettres surtout si celle-ci est déportée.**

Ces éléments vous seront remis en main propre par le policier municipal.

Nous vous rappelons que l'installation de cette plaque, et de cet autocollant sont obligatoires.

Nous vous remercions pour votre bonne coopération à cette action, et restons à votre disposition pour toutes questions éventuelles.

Christiane HUSTACHE  
Maire de Saint Jean d'Arves.

